

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER-

Siège social : Menzel Hayet 5033 Monastir.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 06 Juillet 2023, la Société Moderne de Céramique- SOMOCER- publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées

1^{ière} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine sa tenue tardive par rapport aux délais légaux et donne quitus au conseil d'administration de ce retard enregistré par rapport aux délais impartis.

Cette résolution est adoptée l'unanimité

2^{ème} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée l'unanimité

3^{ème} résolution :

Après lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial .

Cette résolution est adoptée l'unanimité

4^{ème} résolution :

Après lecture et approbation du rapport de gestion et après lecture du rapport général et du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2022 un résultat net déficitaire s'élevant à – 5 913 526,487 dinars.

Cette résolution est adoptée l'unanimité

5^{ème} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat net de l'exercice 2022	- 5 913 526,487
(+) Résultat reportés (suite résolution n° 4 du PV DE L'AGO du 22 juin 2022	11 137 100,994
Résultat reporté 2022	5 223 575,507

Cette résolution est adoptée l'unanimité

6^{ème} résolution : Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d' Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciale

L'Assemblée Générale, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée l'unanimité

7^{ème} résolution :

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide de ne pas allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée l'unanimité

8^{ème} résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée l'unanimité

9^{ème} résolution :

Après avoir constaté l'expiration du mandat des commissaires aux comptes, la société les commissaires aux comptes associés MTBF membre de PricewaterhouseCoopers, et le cabinet CRG Audit, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler leurs mandats pour une période de trois années, 2023, 2024, 2025 prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée l'unanimité

10^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'une assemblée élective d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires s'est tenu le 03 juillet 2023 à L'I.A.C.E sis au Rue du Lac Turkana, les berges du lac -1053-Tunis et qu'aucun candidat ne s'est présenté à la dite assemblée et que tous les actionnaires minoritaires se sont absents.

Pour le défaut de candidat et de quorum, l'Assemblée Générale Ordinaire charge le conseil d'administration d'appliquer les procédures conformément à la décision générale du conseil du marché financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires

Cette résolution est adoptée l'unanimité

11^{ème} résolution :

Après lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, relatifs à l'exercice 2022, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée l'unanimité

12^{ème} résolution :

Après lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers consolidés ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 un résultat net déficitaire s'élevant à 13 823 702 dinars.

Cette résolution est adoptée l'unanimité

13^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée l'unanimité

2. Le Bilan après affectation du résultat comptable

(Exprimé en dinars tunisien)

Actifs	2022 (après affectation)	2021 (après affectation)
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 783 091	1 783 091
Moins : amortissements	-1 416 425	-1 349 924
Immobilisations corporelles	150 378 524	146 461 761
Moins : amortissements	-95 668 869	-89 032 027
Immobilisations financières	60 090 427	59 848 416
Moins : provisions	-1 437 643	-1 437 643
Total des actifs immobilisés	113 729 104	116 273 674
Autres actifs non courants	4 799 999	2 653 984
<u>Total des actifs non courants</u>	118 529 103	118 927 659
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	53 576 107	50 986 194
Moins : provisions	-1 287 084	-1 105 751
Clients et comptes rattachés	35 430 601	46 733 607
Moins : provisions	-12 879 784	-12 809 922
Provisions Autres actifs courants	24 331 163	22 465 832
Moins :	-971 139	-971 139
Autres actifs financiers	11 103 841	12 007 501
Liquidités et équivalents de liquidités	453 150	2 415 740
Total des actifs courants	109 756 855	119 722 062
Total des actifs	228 285 958	238 649 720

Capitaux Propres et Passifs	2022 (après affectation)	2021 (après affectation)
Capitaux propres		
Capital social	40 656 000	40 656 000
Actions propres	-1 000 000	-1 000 000
Réserves	22 867 967	22 867 967
Autres capitaux propres	8 416 930	9 092 260
Résultats reportés	5 223 575	11 137 101
Total des capitaux propres avant affectation	76 164 472	82 753 328
Passifs		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Emprunts	48 317 474	55 302 706
Provisions pour risque	2 745 275	2 505 072
Total des passifs non courants	51 062 749	57 807 779
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	26 282 695	22 559 159
Autres passifs courants	22 961 093	12 028 973
Autres passifs financiers	34 526 779	46 175 096
Concours bancaires	17 288 170	17 325 386
Total des passifs courants	101 058 737	98 088 614
Total des passifs	152 121 486	155 896 392
Total des capitaux propres et des passifs	228 285 958	238 649 720

3. L'état d'évolution des capitaux propres

En dinars	Capital Social	Réserves légale	Réserves Statutaires	Réserves Fond social	Prime d'émission	Prime de fusion	Actions Propres	Subvention d'investissement	Réserves spéciales de réinvestissement	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres après affectation (2021)	40 656 000	4 065 600	1 081 645	500 000	14 755 568	2 965 154	(1 000 000)	1 592 260	7 000 000	11 137 101		82 753 328
Quote part Subvention d'investissement								(175 330)				
Affectation Réserves fond social				(500 000)								
Résultat de l'exercice 2022											(5 913 526)	
Capitaux propres avant affectation (2022)	40 656 000	4 065 600	1 081 645	-	14 755 568	2 965 154	(1 000 000)	1 416 930	7 000 000	11 137 101	(5 913 526)	76 164 472
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 06-07-2023)										(5 913 526)	5 913 526	
Capitaux propres après affectation (2022)	40 656 000	4 065 600	1 081 645	-	14 755 568	2 965 154	(1 000 000)	1 416 930	7 000 000	5 223 575	-	76 164 472

4- La liste des membres du conseil d'administration

N°	Administrateur	Représentant	Activité principale dans la sté ou dans l'une de ses filiales	Mandat Conseil SOMOCER	Mandat dans d'autres conseils d'administration
1	M. Lotfi Abdennadher	Lui-même	Présidents de conseil	2022-2023-2024	SOTEMAIL/SANIMED
2	Ste AGRIMED	Yassine Laamouri	La fabrication de carreaux de faïence, grès et baignoires	2022-2023-2024	SANIMED
3	Sté AB- Corporation	Fathi Ben Moussa	Réalisation de toutes études économiques & financières	2022-2023-2024	SANIMED
4	Sté AB- Corporation	Walid Amous	Réalisation de toutes études économiques & financières	2022-2023-2024	SOTEMAIL/SANIMED
5	M. Karim Abdennadher	Lui-même	Administrateur	2022-2023-2024	SOTEMAIL/SANIMED
6	M. Abdelmadjid Aoudni	Lui-même	Administrateur	2022-2023-2024	SOTEMAIL/SANIMED
7	M.Riadh Jaidane	Lui-même	Directeur Général	2022-2023-2024	SOTEMAIL/SANIMED
8	M. Hédi Ben chérif	Lui-même	Administrateur Indépendant	2022-2023-2024	SANIMED
9	M. Habib ben Haj Gouider	Lui-même	Administrateur Indépendant	2022-2023-2024	AIR LIQUIDE/BNA CAPITAUX/ASS AMI/SINPAR/SANIMED/SICAR INVEST
10	Mde.Sabaa Abdennadher	Lui-même	Administrateur	2022-2023-2024	SOTEMAIL/SANIMED